

Belle famille de soldat Ratier

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Ratier Emile** donne les informations suivantes :

Il est né le 1^{er} février 1884 à Cazères (Haute-Garonne), fils de Nestor Mathieu Ratier et Raymond Jeanne Marie domiciliés à Saint-Christaud (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1904, il a déclaré résider à Saint-Christaud et être cultivateur.

Il avait les cheveux et les yeux châains, le front couvert, le nez évasé et le visage rond.

Il mesurait 1.67 m. et avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a été mis en route le 10 octobre 1905, arrivé au corps du 83^e régiment d'infanterie de Saint-Gaudens et soldat de 2^e classe le dit jour.

Passé au 18^e Escadron du Train des équipages militaires le 27 février 1906 (Décision du Général commandant la 61^e Brigade, en date du 27 février 1906). Rayé des contrôles du 83^e RI le 27 février 1906.

Arrivé au 18^e Escadron du Train et soldat ordonnance le 27 février 1906.

Passé au 144^e régiment d'infanterie le 25 juillet 1906. (Décision du Colonel commandant par intérim la 70^e Brigade d'infanterie en date du 24 juillet 1906).

Incorporé au 144^e RI et soldat de 2^e classe le 25 juillet 1906.

Passé au 83^e régiment d'infanterie le 26 juillet 1906 pour convenances personnelles (Décision du Général commandant la 70^e Brigade). Arrivé au corps et soldat de 2^e classe le dit jour.

Envoyé dans la disponibilité le 28 septembre 1907. Certificat de bonne conduite accordé.

A effectué dans la réserve une 1^{ère} période d'exercices au 83^e RI du 28.08 au 19.09.1910.

A effectué dans la réserve une 2^{ème} période d'exercices au 83^e RI du 14 au 30 avril 1913.

Passé au 24^e régiment d'infanterie coloniale le 15 avril 1914 (Plan XVII).

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1^{er} août 1914, arrivé au corps le 4 août 1914.

Parti aux armées le 17 août 1914.

Blessé, évacué le 28 octobre 1915, Massiges (Marne).



Rentré au dépôt le 30 mars 1916.

Reparti aux armées le 31 juillet 1916.

Promu Caporal le 1^{er} juin 1917.



Inscriptions sur le drapeau du 24° RIC :

SEBASTOPOL 1854-1855
 TUYEN QUANG 1885
 TANANARIVE 1895
 TIEN TSIN 1900
 MAROC 1908-1913
 LA MARNE 1914
 LA SOMME 1916
 L'AISNE-REIMS 1917-1918
 MAROC 1925-1927

Décorations du drapeau du 24° RIC :

Il a reçu la fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de guerre 1914-1918 le 24 juillet 1918.

Deux citations à l'ordre de l'armée,
 Une citation à l'ordre du corps d'armée.

« Le général commandant l'armée est heureux de porter à la connaissance des troupes sous ses ordres l'enlèvement d'un drapeau du 69^e régiment d'Infanterie allemande. Ce brillant fait d'armes a été accompli par le **24^e régiment d'infanterie coloniale** pendant la journée du 26 septembre 1914, combats au cours desquels l'ennemi a subi des pertes considérables et abandonné entre nos mains de nombreux prisonniers. Cette prise fait le plus grand honneur au 24^e régiment d'infanterie coloniale et est de nature à rehausser si possible la brillante réputation de ce régiment. »



Le 22 octobre 1914, la croix de la [Légion d'honneur](#) fut épinglée à la cravate du drapeau par le général de Langle de Cary, en présence de détachements tous les régiments du corps d'armée groupés autour du monument de Valmy.

Extraits de l'historique du 24° RIC (source Wikipédia) :

1916 : Le 26 janvier le 24^e RIC est dirigé par voie de terre sur le front de la Somme. Où il doit occuper le secteur de Herleville mais, le 29 janvier, les Allemands, dans une attaque très puissante enfoncent nos premières lignes entre Frise et Dompierre. Le 30 le 2^e bataillon réussit au prix de pertes sérieuses d'arrêter la progression de l'ennemi.

Bataille de la Somme (juillet à octobre)

Le 29 novembre, le régiment relève le 164^e RI dans le secteur du Bois de Loges.

1917 : L'attaque est déclenchée le 16 avril, l'usure au Chemin des Dames (Aisne). Le 5 décembre 1917 le 24^e RIC quitte définitivement le Chemin des Dames. Les pertes pendant cette période d'usure ont été : 15 officiers et 200 hommes. Envoyé au repos, il restera jusqu'au 17 janvier 1918.

1918 : 18 janvier au 26 mai: Est du fort de la Pompelle. Est de Reims (Marne).

28 mai au 1^{er} juin: Est de la pompelle. La tentative de l'ennemi de déborder Reims par l'Est qui a complètement échoué.

Le 10 juillet, un ordre de la 5^e armée, rappelant les hauts faits du 24^e RIC depuis 1916, cite le régiment à l'ordre de l'armée.

Enfin le 1^{er} août, l'ennemi, épuisé abandonne Reims. Le 24^e RIC puis le 1^{er} Corps d'Armée Colonial sont cités à l'ordre du corps l'armée.

Le 10 octobre Suippes. À la suite de son brillant succès le 24^e RIC est à nouveau cité à l'ordre de l'armée.

Le franchissement de L'Aisne et l'armistice.

L'occupation du Palatinat. Le 4 décembre 1919 le régiment se dirige par voie de terre sur le Palatinat qu'il atteint après un mois de marche et s'installe le 6 janvier dans la région de Grunstadt. Le 14 janvier le Colonel Garday prend le commandement du régiment. Entre le 11 février et le 14 juillet il montera des gardes puis des services sur le Rhin, au sud de Germersheim, puis dans la région d'Apheilgen. À cette dernière date le séjour du 24^e RIC en pays occupé prend fin et le régiment regagne, par voie ferrée, ses garnisons du temps de paix.

Envoyé en congé illimité de démobilisation le 22 mars 1919, au dépôt démobilisateur du 83^e RI, se retire à Saint-Christaud.

Maintenu service armé par la commission de réforme de Toulouse du 19 mai 1920. (Invalidité inférieure à 10% pour cicatrice au bras droit, paludisme en 1918. Bon état général). Apte. Situation de famille : Marié, un enfant.

Maintenu service armé par la commission de réforme de Toulouse du 13 avril 1926. (Invalidité inférieure à 10% sans aggravation, pour cicatrice suite à blessures par éclat d'obus au bras droit. Pas de reliquats appréciables de paludisme).

Classé dans la position dite sans affectation et rayé des contrôles du 16^e régiment d'infanterie territoriale coloniale le 1^{er} mars 1927.

Affecté à la poudrerie de Toulouse le 1^{er} juin 1932.

Libéré du service militaire le 15 octobre 1933.

Blessures :

Blessé le 24 septembre 1914 par éclats d'obus au cuir à Lacroix sur Meuse.

Blessé, évacué le 3 octobre 1915 à Massiges (marne) : plaie au coude droit par éclats d'obus.

Citations :

Cité à l'ordre du régiment du 17 septembre 1917 :

« *Très bon caporal. Belle attitude au feu, moral élevé. 21 mois de front, une blessure* ».

Décorations :

Médaille militaire avec traitement selon décret du 28 octobre 1938 (JO des 5 et 6 novembre 1938).

Certificat d'ancien combattant délivré le 13.12.1929, renouvelé le 17.03.1937 par le régiment de Saint-Gaudens